RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN
67240

SCHIRRHEIN, LE - 4 NOV. 2026

☎ 03 88 63 22 59
E-mail : mairie@schirrhein.fr

ARRETE MUNICIPAL

portant réglementation temporaire de circulation, allée des Pins, du 30 novembre au 18 décembre 2026

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants,

- Vu le Code de la Route, articles R.411-8, et suivants,

- Considérant l'incidence des travaux de réfection de chaussée, d'allées et mise en place de membranes anti-racines, à Schirrhein, du 30 novembre au 18 décembre 2026,

- Vu la demande présentée le 3 novembre 2026 par la Communauté d'Agglomération de Haguenau pour intervention de la société TRABET,

ARRETE

Article 1 : La circulation des véhicules, allée des Pins, entre rue des Bruyères et rue des Tilleuls, sera interdite et le stationnement interdit, dans la zone des travaux, entre le 30 novembre et le 18 décembre 2026.

Article 2 : L'allée des Pins sera néanmoins accessible aux riverains pendant la période des travaux.

Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société intervenante.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
- C.A.H.,
- L'affichage.

Le Maire,

MAIRIE DE SCHIRRHEIN (Bas-Rhin)

Patrick SCHOTT